



Plaquette institutionnelle du Parc naturel régional de Camargue

CAHIER DES CHARGES

1. Contexte

Le Parc naturel régional de Camargue est situé au bord de la Méditerranée, à l'intérieur du delta du Rhône, principalement entre les deux bras du fleuve. Il s'étend sur 3 communes : une partie de la commune d'Arles et de *Port-Saint-Louis-du-Rhône* et toute la commune des *Saintes-Maries-de-la-Mer*.

le Parc naturel régional de Camargue est à la fois :

- un territoire rural, ouvert et habité, à l'équilibre fragile, reconnu pour sa qualité exceptionnelle, où conservation de la nature et développement des activités humaines doivent aller de pair ;
- un organisme investi de missions d'intérêt général : protection et gestion du patrimoine naturel et culturel, aménagement du territoire, développement économique et social, accueil, éducation, information, expérimentation ;
- une équipe et un réseau de partenaires, impliqués dans un projet concerté de développement durable

2. Objectifs

La plaquette institutionnelle doit présenter le Parc. Il s'agit d'un document générique (durée de vie 2, 3 ans) qui explique les missions, les rôles et le fonctionnement de la structure Parc et qui présente aussi le territoire.

Cibles : Habitants / Réseaux /Partenaires / Elus / Chercheurs /Tutelles / Fédération nationale

3. Contenu

Le Parc naturel régional de Camargue souhaite confier à un prestataire extérieur la mise en page et l'impression de ce document:

- format A4 fermé, 8 pages, piquée deux points, quadri recto-verso
- 11 000 exemplaires
-

4. Les prestations demandées

Il appartient au prestataire de fournir **d'une part une proposition de mise en page du document et d'autre part, une proposition d'impression.**

4.1. Mise en page

Les propositions de tarifs devront intégrer les postes de conception graphique suivants :



- Mise en page du document suivant une charte graphique fournie par le Parc
- Suivi de fabrication,
- et l'épreuve cromalin.

La prestation comprendra également :

- La fourniture d'un cd-rom de sauvegarde de la maquette avec photographies, polices
- La cession des droits sur la maquette proposée

4.2. Impression du document

L'impression du document sera faite en quadrichromie recto/verso. La proposition de tirage devra être faite pour 11 000 exemplaires avec une option pour les 1000 exemplaires supplémentaires. Le papier sera du papier blanchi sans chlore, issu de forêts gérées durablement, 170 g.

Les dépliants seront conditionnés par paquet de 50 ou de 100 exemplaires sous film plastique dans des cartons de 6 à 7 kg maximum, étiquetés d'une mention précisant le nombre d'exemplaires dans le carton et le nom du document.

La livraison sera au siège administratif du Parc (route entre Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer).

5. Remises des propositions

Les propositions d'intervention devront comprendre un **devis détaillé reprenant les différentes phases de la prestation demandée** et être adressé par la poste ou par email à l'attention de :

Roberta Fausti Parc naturel régional de Camargue Mas du Pont de Rousty - 13 200 ARLES

Personnes à contacter :

Roberta Fausti, chef de projet information, édition et documentation. Tel : 04 90 97 19 74
doc@parc-camargue.fr